

Compte rendu Réunion du Conseil syndical du Jeudi 10 Juillet 2014 à 18h30

Lieu : Salle des fêtes de Belmont Tramonet

Désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle MUSY

1. Procès verbal de la réunion du 12 Juin 2014

Chaque délégué a reçu un exemplaire du document.

A l'unanimité, l'assemblée valide le procès verbal du jeudi 12 juin 2014.

2. INFORMATION Présentation du « jargon » de la gestion des déchets ménagers : OMR, DMA, TEOM, RI, RS

>>> Voir présentation en pièce jointe.

3. DELIBERATION Attribution du marché de fournitures de conteneurs enterrés et semi-enterrés

Pour mémoire, un appel d'offres a été lancé pour la fourniture de conteneurs enterrés et semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers. Il s'agit d'un marché à bons de commandes d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, sans pouvoir excéder 4 années.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 21 mai 2014 au BOAMP et au JOUE. La remise des plis était fixée le jeudi 3 juillet 2014 à 14h00.

La Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 03 et le 10 juillet 2014. Lors de la réunion du 10 juillet 2014, la CAO a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse de la société TEMACO, Parc de la Duranne – Les Meridiens Bât C, 240 rue Louis de Broglie, 13793 AIX EN PROVENCE. Le montant du marché s'établira à 683 105,00€ HT sur la durée globale du marché (quatre ans).

A l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à signer le marché de Fourniture de conteneurs enterrés et semi-enterrés avec la société TEMACO.

4. DELIBERATION Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'implantation des conteneurs enterrés ou semi-enterrés

Pour mémoire, un appel d'offres en procédure adaptée a été lancé de « Maitrise d'œuvre pour l'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés sur le territoire

du Sictom du Guiers ». Il s'agit d'un marché à bons de commandes d'une durée de 1 an renouvelable trois fois, sans pouvant excéder 4 années.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 21 mai 2014 sur un journal d'annonces légales « Les Affiches de Grenoble », ainsi que sur la plate-forme dématérialisée du même nom. La remise des plis était fixée le jeudi 3 juillet 2014 à 14h00.

La Commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 03 et le 10 juillet 2014. Lors de la réunion du 10 juillet 2014, la CAO a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse de la société ISAGEO, 5 rue de Pérouze, BP n°5, 73330 PONT DE BEAUVOISIN. Le montant du marché s'établira à 23 150,00€ HT sur la durée globale du marché (quatre ans).

A l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés avec la société ISAGEO.

5. DELIBERATION Délégations de signatures au 1^{er} et 2^{ème} Vice-Président

Pour des questions pratiques, Monsieur le Président propose qu'en son absence, soit déléguée au 1er et au 2ème Vice-président la signature des affaires suivantes : Administrations générales, finances, affaires courantes.

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents.

La signature par M. Roger MARCEL ou M. Gérard BLONDON des pièces et actes devra être précédée de la formule suivante : « par délégation du PRESIDENT ».

A l'unanimité, l'assemblée valide la délégation de signature au 1^{er} et 2^{ème} Vice Président pour l'administration générale, les finances et les affaires courantes.

6. INFORMATION Présentation des résultats des questionnaires sur la gestion des déchets ménagers

>>> Voir présentation en pièce jointe.

DIVERS

Pas de question soulevée, la séance est levée à 19h30.

PROCHAIN CONSEIL à l'automne 2014.

--

VISITE CENTRE DE TRI DE VALESPACE le samedi 27 septembre départ à 9h15 du SICTOM, retour vers 13h00.